ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 20 avril 2018 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Manche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie à Mme Marie-Noëlle MARIGNIER

NOR: MTRF1830235A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Vu le décret n° 2014-916 du 19 août 2014 relatif au délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Constatant la vacance temporaire du poste de responsable de l'unité départementale de la Manche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie à compter du 1^{er} mai 2018;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie;

Le préfet de la Manche ayant été consulté,

Arrêtent:

Article 1er

Mme Marie-Noëlle MARIGNIER, directrice adjointe du travail, affectée à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie, est chargée de l'intérim du responsable de l'unité départementale de la Manche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie à compter du 1er mai 2018.

Article 2

La secrétaire générale du ministère de l'économie et des finances et la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales par intérim sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 20 avril 2018.

Le ministre de l'économie
et des finances,
La ministre du travail,
Pour les ministres et par délégation :
Par empêchement du délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi :

L'administratrice civile hors classe,

CORINNE CREVOT